

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 avril 2025

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub du Valois s'est réuni le mercredi 16 avril 2025 à 18h00 dans les locaux de l'association, aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal Chagnon.

### **Administrateurs présents** : (8)

Pascal Chagnon (Pdt), Didier Bober (V-Pdt), Daniel Cofflard (Trésorier), Régis Corbeau (TA), Cyril Dautriche (SA), Véronique Dugour, Roland Maguer (CPS) et Christophe Rouvière.

### **Administrateurs représentés** : (2)

- Nicolas Pinhas (Secrétaire, ayant donné son pouvoir à Cyril Dautriche).
- Laure Hélaine (pouvoir à Pascal Chagnon).

### **Administrateur absent excusé** : (2)

- Stéphane Basset (RP)
- Martine Gay

### **Invité** :

- Christian Chartier (vérificateur aux comptes) : présent jusqu'à 18h35.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Mot d'accueil**
- 2. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 (exercice 2024)**
  - Présentation du Rapport Moral de l'exercice 2024
  - Présentation du Rapport d'Activités de l'exercice 2024
  - Présentation du Rapport Financier de l'exercice 2024
    - Rapport du Trésorier
    - Rapport du Vérificateur Aux Comptes
  - Projets de budget 2025 et de budget prévisionnel 2026
  - Présentation des Orientations 2025
  - Renouvellement de membres du CA
- 3. Etat actuel de la flotte**
- 4. Actualités et projets de l'aéroclub**
  - Organisation de la JPO du 18 mai 2025
- 5. Questions diverses**
  - Rappels sur la nécessité d'un accord préalable à tout engagement de dépense au profit de l'association
  - Rappels sur la procédure de reçu fiscal pour don offert à l'aéroclub en 2024
  - Renouvellement de la convention avec l'ACRM
- 6. Conclusion du CA**

Avec un total de 10 votants (dont 8 présents et 2 représentés) sur un total de 12 administrateurs, le quorum est atteint et la séance peut débuter à 18h25.

## **1. Mot d'accueil**

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents.

## **2. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 (exercice 2024)**

La date du 21 juin après-midi est confirmée pour la prochaine AGO. La convocation sera envoyée aux membres de l'aéroclub au moins 15 jours avant.

Un BBQ sera organisé le midi avant la réunion.

Un pot sera mis en place à l'issue de l'AGO. En plus des membres présents, y seront invités quelques anciens membres de l'association, les représentants de la SCAP, de l'ACRM et de VFAéro, ainsi que les élus des villes soutenant l'aéroclub dont le Plessis-Belleville.

*(Les planches de la présentation réalisée en séance sont annexées au présent procès-verbal du CA).*

- **Présentation du Rapport Moral de l'exercice 2024 :**

Lecture est faite par le Président du Rapport Moral qu'il a préparé.

Les points clés concernent :

- Croissance et Engagement des Membres : la barre symbolique des 100 membres a été atteinte ;
- Événements, Initiatives et Améliorations ;
- Gestion de la Flotte ;
- Renforcement des Compétences et des Partenariats.

Il conclue sur le fait que l'année 2024 aura été riche en défis et en réussites, dont le changement du nom de l'aéroclub au tout début de 2024 et l'atteinte des 100 adhérents depuis notre installation au Plessis-Belleville.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le Rapport Moral de l'exercice 2024 qui sera présenté par le Président lors de la prochaine AGO.

- **Présentation du Rapport d'Activités de l'exercice 2024 :**

La présentation du Rapport d'Activité est réalisée par le Trésorier.

Comme dit précédemment, les 100 adhérents ont été atteints pour la première fois depuis que nous sommes arrivés au Plessis-Belleville (août 2016). 22 membres nouveaux nous ont rejoint en 2024, et au total nous avons eu 27 élèves.

Alors que nous étions sur une bonne courbe croissante depuis ces dernières années, nous espérions atteindre les 900 h de vol en 2024. Nous n'en avons réalisé finalement que 790 h. Cela s'explique notamment par :

- L'arrêt de vol du DR400/160 LC durant 4 mois pour le remplacement de son moteur qui n'avait pu être anticipé (suite accident avec un chevreuil au décollage de nuit) ;
- La période estivale impactée par les restrictions et limitations imposées par des JO ;
- Le mauvais temps subit à partir de la fin septembre jusqu'à la fin de l'année.

Nous avons ainsi perdu 12% d'activité par rapport à l'année précédente. A titre de comparaison, c'est une perte de -30% qu'a enregistré l'aéroclub Air France Nord pour la même période (passant de 3000 à 2000 h en 2024).

Pour 2025, nous en sommes déjà à 273 h à la fin mars, ce qui représente un gain de +120 h par rapport à la fin mars 2024.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le Rapport d'Activités de l'exercice 2024 qui sera présenté par le Trésorier lors de la prochaine AGO.

- Présentation du Rapport Financier de l'exercice 2024 :

La présentation du Rapport Financier est réalisée par le Trésorier.

- Rapport du Trésorier

En 2024, nos liquidités en banque sont passées de 140 559 € à 86 182 €, soit une perte de 54 377 €.

Ceci est dû à :

- D'importants coûts de maintenance : 111 608 € pour l'année 2024, dont 55 695 € pour le changement du moteur du LC ;
- Le surcoût de l'essence TOTAL au Plessis-Belleville (+0,30 à 0,40 € / litre par rapport à partout ailleurs) générant un supplément d'environ 6 à 8% sur les heures de vol ;
- Le règlement des primes d'assurance réalisé avec un petit décalage, dont celles de décembre 2023 qui ont été réglées en janvier 2024.

Actuellement, le surcoût du tarif de l'essence 100LL au Plessis continue à impacter fortement notre budget : elle est à 2,70 €/L ici actuellement alors qu'à Albert, elle est à 2,41 €/L.

L'augmentation des prix des heures de vol réalisée en fin d'année 2024 se justifiait par l'augmentation des coûts d'entretien, des assurances et autres frais associés au fonctionnement des avions. Mais cette augmentation ne compense pas entièrement le surcoût du carburant subi au Plessis.

Lorsque le renouvellement de la gestion de l'aérodrome pour 5 nouvelles années aura été réalisé en juin prochain (cf. AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) de 5 ans délivré par le propriétaire de l'aérodrome qu'est la Région), pourra être relancée l'étude de l'installation d'une cuve de 100LL qui serait achetée en commun avec d'autres utilisateurs de la plateforme. Ceci pourrait permettre d'abaisser le coût du carburant en deçà des tarifs de la station TOTAL du Plessis.

L'outil de simulation budgétaire 2025 à 2032 réalisé par le Trésorier montre que, en tenant compte d'une progression de +3% de nos membres et de notre activité, nous pourrions cependant subir un point bas de notre trésorerie en 2027 avec un solde de notre trésorerie en banque de seulement 42 000 €.

Cela sera en particulier dû aux coûts de remplacement du moteur du VB prévu en 2026 (coût estimé 45 000 €) et de celui du ZZ en 2027 (coût estimé 55 000 €).

- Rapport du Vérificateur aux comptes

Christian Chartier, membre de l'aéroclub réélu chaque année par l'AG pour assurer la charge de Vérificateur aux comptes depuis 4 ans, présente les conclusions de son travail de vérification des comptes de l'association.

Il rappelle en préambule que cette mission consiste à vérifier le bon enregistrement des opérations dans les comptes de l'association, de leur régularité et de leur sincérité. A l'issue, il peut être amené à formuler des observations et des réserves.

Il indique que la comptabilité 2024 représente un total de 104 pages de flux comptables (entrées / sorties) pour lesquelles il a vérifié par sondages la cohérence entre chaque mouvement comptable et l'existence d'une pièce justificative (facture ou virement).

Il formule deux observations :

- Il a été relevé un manque de clarté des facturations opérées par l'atelier de maintenance VFAéro, généralement sans devis ou accord préalable formel par écrit avant travaux.

Est fait le constat de la position de monopole de l'atelier de maintenance, empêchant toute possibilité de négociation sur les coûts, et généralement sans discussion ou devis préalable validé.

Les factures de l'atelier VFAéro manqueraient de précisions et ne respecteraient pas l'obligation légale en matière de désignation, décompte des produits et services rendus. Conformément à la réglementation, il serait souhaitable que soient indiquées sur les devis et factures la nature, la dénomination précise, la marque et la référence de chaque matériel facturé, la quantité, le prix unitaire et le type exact de main d'œuvre pour chaque prestation. Devraient également apparaître le taux de TVA ajouté, les éventuelles remises et autres rabais consentis.

- Il a été fait le constat qu'une grande partie des membres de l'aéroclub n'atteignaient pas les 12 heures de vol annuelles préconisées par la FFA pour justifier d'une expérience récente suffisante pour assurer la sécurité des vols.

L'aéroclub est cependant conscient qu'un certain nombre de pilotes réalisent d'autres heures de vol en dehors du club.

Mais le sujet interroge, et une étude sera menée.

Les membres du CA sont conscients qu'un certain nombre de pilotes réalisent d'autres heures de vol par ailleurs, en dehors du club. Mais le sujet interroge, et une étude sera menée.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le Rapport Financier de l'exercice 2024 qui sera présenté par le Trésorier lors de la prochaine AGO.

- Projets de budget 2025 et de budget prévisionnel 2026 :

Le Trésorier utilise pour sa présentation son outil Excell de « Business Plan à 7 ans », permettant de simuler les impacts de plusieurs paramètres sur la trésorerie de l'association pour 2025 à 2032.

Il se base sur la réalisation d'un total de 950 heures de vol en 2025 correspondant à la reprise de la progression opérée durant les années précédentes (hormis 2024 où nous avons atteint 790 h au lieu des 900 prévues).

Ses conclusions font que le prix de l'essence 100LL et la possibilité de réduire éventuellement les coûts de maintenance par une meilleure anticipation pour les postes importants tel le remplacement du moteur du VB en 2026 et de celui du ZZ en 2027 seront prépondérants sur la bonne santé financière de l'aéroclub.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le Projet de budget 2025 et le budget prévisionnel 2026 qui sera présenté par le Trésorier lors de la prochaine AGO.

- Présentation des Orientations 2025

Le Président aborde succinctement les axes d'efforts qu'il préconise pour cette année :

- Poursuite de l'augmentation des actions liées au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) ;
- L'organisation de voyages pour susciter l'envie de « sortir du tour de piste » et augmenter ainsi les heures de vol des membres ;
- L'organisation de plus d'évènements conviviaux pour permettre aux membres du club de mieux se connaître.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité les Orientations 2025 qui seront présentées par le Président lors de la prochaine AGO.

- Renouvellement des membres du CA :

Nos Statuts prévoient que le CA soit renouvelé par 1/3 chaque année : soit normalement 4 membres par an pour les 12 que nous sommes actuellement (*cf. Article 7 des Statuts de l'aéroclub*).

Or, cette année, nous n'avons que 3 administrateurs concernés par un renouvellement et il y en aura 5 en 2026 (il y a eu de nombreux nouveaux membres au CA en 2023 suite à plusieurs départs ou souhait de non renouvellement).

Ainsi, si l'on souhaite respecter la logique du 1/3 avec 4 renouvellements de poste au CA cette année, il a été proposé par les membres du Bureau de procéder à un tirage au sort pour désigner l'administrateur dont le mandat serait exceptionnellement raccourci et aurait à se représenter pour être renouvelé cette année parmi ceux prévus de l'être normalement l'année prochaine. Sont concernés les administrateurs suivants : Pascal, Régis, Véronique, Martine et Nicolas.

Cette procédure permettra de revenir à une situation normale, avec 4 postes au CA renouvelés l'année dernière, 4 cette année et 4 l'année prochaine.

Avec l'accord des intéressés, il est donc procédé au tirage au sort à l'aide d'une urne mise en place par le secrétariat.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le tirage au sort ayant désigné M. Régis Corbeau pour être sortant lors de la prochaine AGO. Il fera partie des sortants cette année aux côtés de Didier Bober, Daniel Cofflard et Laure.Hélaine.

### **3. Etat actuel de la flotte**

Les éléments ont été transmis par le Correspondant Maintenance (Guillaume Doriot) chargé des relations avec l'atelier *VF Aéro*.

- DR400/120 F-GOVB : L'avion est en maintenance suite à une panne électrique en vol.

La batterie et le relais principal sont en cours de remplacement.

Des soucis d'émission radio rencontrés durant les jours précédents pourraient être liés à une simple méconnaissance de la boîte de mélange de l'avion. Les intéressés ont été invités à revoir le récent support d'atelier pédagogique réalisé par Nicolas Pinhas transmis à tous récemment.

- DR400/140B F-GYLC : L'avion est disponible pour le VFR de jour comme de nuit.

Après une période de 15 jours d'indisponibilité pour le vol de nuit, l'ampoule du feu de navigation arrière incriminée a été remplacée.

Le moteur de l'avion peut présenter des vibrations à certains régimes, à surveiller.

Conformément aux recommandations du CPS dans son plan d'action 2025, il sera procédé prochainement au transfert de l'horamètre du VB dans le LC.

- DR400/180 F-GTZZ : L'avion est disponible pour le VFR de jour comme de nuit.

Après plusieurs interventions durant les deux derniers mois suite à des soucis récurrents de magnétos et vibrations moteur en vol, la bobine de magnéto droite a été remplacée.

Enfin, des sacs anti-feu pour smartphone et tablettes ont été achetés par l'aéroclub. Un exemplaire sera mis en place dans chacun des avions pour se prémunir du risque de

l'emballage thermique suite à un choc ou un court-circuit d'une batterie de smartphone, de tablette ou de tout autre appareil électronique portable embarqué.

#### **4. Actualités et projets de l'aéroclub**

- Organisation de la JPO du 18 mai 2025

L'équipe organisatrice constituée de Régis Corbeau et Véronique Dugour reste en attente de volontaires parmi les membres de l'aéroclub pour participer à la JPO du 18 mai prochain.

Une relance du mail du 31 mars dernier de recherche de volontaires sera faite.

Du nombre de bénévoles qui seront présents dépendra celui des ateliers et expositions qui pourront être mis en place pour l'occasion, en complément des vols découvertes : buvette, BBQ, amphis cabines, stand explications sur la formation, sur la navigation en vol, la vente et dédicace de livres par Martine Gay.

Des affiches et flyers ont été imprimés et sont actuellement disponibles au local de l'aéroclub. Les membres peuvent venir en récupérer pour les afficher chez leurs commerçants et nous faire ainsi de la publicité.

Venant d'apprendre que l'ACRM comptait organiser également une JPO le même jour, avec également un BBQ, une buvette et des vols découvertes, le Président les contactera pour envisager de mutualiser cette opération avec nous.

#### **5. Questions diverses**

- Rappels sur la nécessité de l'accord préalable à tout engagement de dépense au profit de l'association

Le Trésorier rappelle que tout achat réalisé par un membre au profit de l'aéroclub doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation préalable par le CA (*cf. Article 6 des Statuts de l'aéroclub*). La demande peut être faite par mail ou via le groupe *Whatsapp* du CA pour connaître la pertinence de l'achat envisagé.

- Rappels sur la procédure de reçu fiscal pour don offert à l'aéroclub en 2024

Le Trésorier rappelle que l'aéroclub est habilité depuis cette année à produire une attestation de don ouvrant droit à réduction d'impôt pour tout frais justifié engagé par un membre de l'association qui renoncerait expressément à s'en faire rembourser (*cf. Article 200 du Code Général des Impôts*).

Cela concerne en particulier le montant des frais de déplacements réalisés avec son véhicule personnel entre son domicile et le lieu de l'activité organisée par l'aéroclub ou liée à son fonctionnement. Le calcul des frais kilométriques sera fait selon le barème des impôts en vigueur (selon le type et la puissance fiscale du véhicule).

Le Trésorier sera chargé début mai de transmettre aux services des Impôts les différents justificatifs produits pour l'année précédente pour chaque membre demandeur.

Chaque déplacement devra être justifié et en lien avec le fonctionnement de l'aéroclub pour lequel la mission aura été expressément mandatée, ou réalisée dans le cadre d'une participation à ses actions de représentation officielle.

A titre d'exemple, il pourra s'agir des trajets réalisés pour venir à l'aéroclub participer aux réunions de travail, aux réunions du Conseil d'administration, participer en tant que volontaire aux activités et événements permettant au club de se faire connaître (opérations de vols découvertes, JPO, opérations BIA, EAJ, stand forum des associations...).

- Renouvellement de la convention avec l'ACRM

La signature du document de Convention de l'aéroclub du Valois avec l'ACRM relative à la mutualisation de leurs flottes a été réalisée par les présidents des deux clubs le 04 avril dernier. La convention sera valable jusqu'au 31 décembre 2025.

## **6. Conclusion du CA**

La date de la prochaine réunion de CA est fixée au samedi 21 juin 2025, juste après l'AGO, pour élire les prochains membres du Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance est levée à 21h10.

Cyril DAUTRICHE  
Secrétaire adjoint

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a horizontal line.

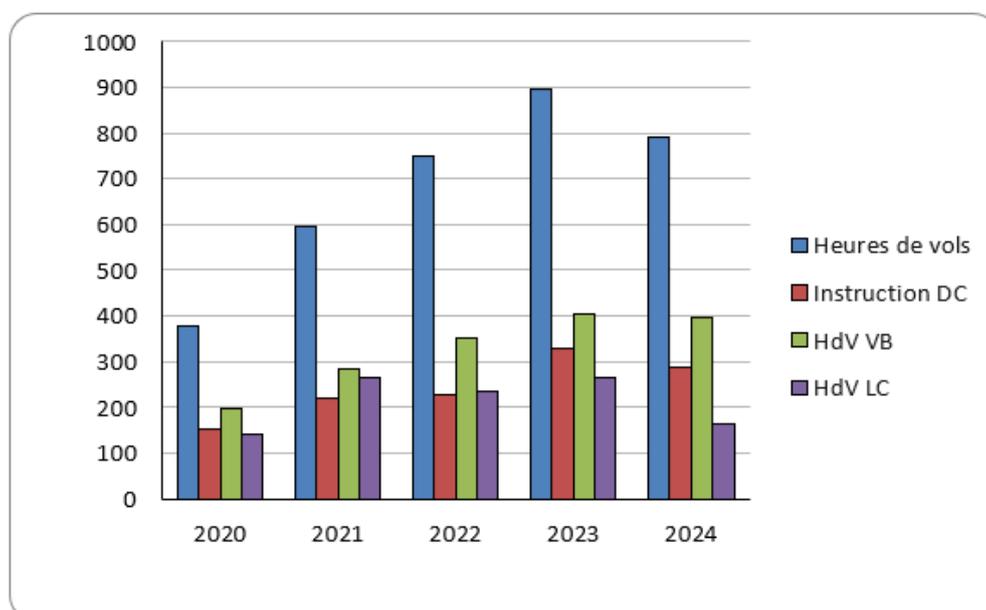
Pascal CHAGNON  
Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop followed by a horizontal line.

## Rapport d'Activités de l'exercice 2024

ACTIVITE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'adhérents	81	67	81	90	97	100
Dont CSA	14	14	15	13	14	12
Dont CSE AF	0	0	0	0	6	10
Elèves	21	12	24	22	29	27
Nouveaux membres	18	11	28	21	31	22
Heures de Vols Total	765	379	597	751	895	790
Heures de vols en instruction	286	151	221	227	327	289
Vols de découverte (baptêmes)	10	3	12	18	16	11
Vols de découverte (JPO, anniv AC)	0	0	0	14	0	4
Vols de découverte (BIA, EAJ)	3	0	0	9	25	13
Vols d'initiation			4	7	7	7
Stages d'initiation	4	2	2	2	1	2

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Heures de vols</b>	<b>379</b>	<b>597</b>	<b>751</b>	<b>895</b>	<b>790</b>
Instruction DC	151	221	227	327	289
HdV VB	197	282	351	405	397
HdV LC	141	265	235	265	163
HdV ZZ			164	224	230



## Rapport financier pour l'exercice 2024

### BILANS SIMPLIFIES 2022 à 2024

ACTIF				PASSIF			
	2022	2023	2024		2022	2023	2024
<b>Immobilisations</b>							
Flotte aéronef	239 154	225 431	213 022	Capital	254 871	245 816	188 849
Matériel bureau	100	100	100				
Outillage	600	500	500				
<b>TOTAL</b>	<b>239 854</b>	<b>226 031</b>	<b>213 622</b>	<b>TOTAL</b>	<b>254 871</b>	<b>245 816</b>	<b>188 849</b>
<b>Stocks</b>				<b>Emprunts</b>			
				Crédit Agricole	115175	106400	100226
Consommables bureau/livrets/goodies	500	500	400				
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	<b>0</b>	<b>400</b>	<b>TOTAL</b>	<b>115 175</b>	<b>106 400</b>	<b>100 226</b>
<b>Disponibilités</b>							
<i>C.C. Crédit Agricole</i>	11 190	3 664	5 925				
Compte livret C.A.	85	61 085	416				
Livret A C.A.	13 261	75 761	79 789				
Compte titre parts sociales	49	49	51				
<i>C.C. Société Générale</i>	9 875	0	0				
Compte livret S.G.	108 064	0	0				
<b>TOTAL</b>	<b>142 524</b>	<b>140 559</b>	<b>86 182</b>				
<b>Divers</b>				<b>Dettes</b>			
				En cours fournisseurs	0	0	
Dettes à recouvrir	3427	872	1068	Excédent comptes pilotes	16258	15245	12196
<b>TOTAL</b>	<b>3 427</b>	<b>872</b>	<b>1 068</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 258</b>	<b>15 245</b>	<b>12 196</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>386 304</b>	<b>367 461</b>	<b>301 271</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>386 304</b>	<b>367 461</b>	<b>301 271</b>

## Attestation du Vérificateur aux comptes pour l'exercice 2024



### Vérification des comptes 2024 de l'Association

Mandaté par la précédente assemblée générale, j'ai procédé à la vérification des comptes de notre Aéroclub.

Mise en œuvre :

1-Echange téléphonique avec Daniel Cofflard, trésorier, le 06 04 2025.

2-Des liens m'ont été fournis pour me permettre l'accès :

-A La comptabilité.

-A la Facturation de l'essence.

-Au flux de La gestion de l'Association

3-Lecture des 104 pages des flux comptables.

Tous les éléments permettant de faire la vérification des comptes de l'Association sont maintenant accessibles par le net et sauvegardés.

Après vérification des comptes, j'atteste que ceux-ci sont justes et sincères.

Fait au Plessis-Belleville  
Le 16/04/2025

  
Christian CHARTIER